BPA Travaux des Aménagements Paysagers

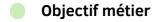
Spécialité : Travaux de création et d'entretien



an 2 ans

En contrat d'apprentissage

En contrat d'apprentissage



L'ouvrier en travaux paysagers exerce son activité dans une entreprise du paysage, dans un service Espaces Verts d'une collectivité ou dans un établissement public.

Le titulaire de ce diplôme participe à des chantiers d'aménagements paysagers. Il réaliser des implantations (niveaux, traçage, piquetage), prépare les sols, réalise des plantations d'arbres, d'arbustes, des engazonnements.

Objectif de la formation

Réaliser les opérations visant à garantir la croissance et le développement des végétaux dans le respect de l'environnement. Effectuer toutes les opérations techniques permettant d'aménager un espace en utilisant les différents matériels et équipements

Réaliser les opérations d'entretien : entretien des gazons, taille, tonte, soins aux végétaux et entretien des éléments inertes Entretenir couramment les matériels et équipements

Prérequis

- **Contrat d'apprentissage**: Tous les jeunes de 16 à 29 ans révolus; Avoir suivi le cycle de la classe de 3ème pour les jeunes qui ont entre 15 et 16 ans ou être titulaire d'un CAP ou d'un CAPA.
- Contrat de professionnalisation : Possible en 1 an (nous consulter)

Contenu de la formation

- Connaissances scientifiques et techniques relatives aux espaces paysagers (biologie végétale, reconnaissance des végétaux, connaissance des matériels et matériaux utilisés sur un chantier de paysage)
- Travaux d'entretien et de création d'un espace paysager
- Maçonnerie paysagère et menuiserie paysagère
- Conduite d'engins : tracteur, minipelle
- Analyse technico économique pour la réalisation d'un chantier d'aménagement paysager
- Sciences économiques et sociales
- Gestion durable dans les jardins et espaces verts

Modalités pédagogiques

Apports théoriques et mise en situation professionnelle

Rémunération

En pourcentage du SMIC en fonction de l'âge de l'apprenti(e)

Particularités du centre

- Suivi en entreprise
- Participation aux concours (apprentis, reconnaissance des végétaux)
- Plateaux techniques
- Participation à des manifestations d'aménagements paysagers

Taux de satisfaction

80 %

Taux d'obtention



66 %







Renseignements et inscriptions

L 02 97 24 34 45

■ apprentissage-FC@kerplouz.com

Recrutement

Prise de contact lors des Portes Ouvertes ou sur rendez-vous Entretien et test de positionnement Etude du dossier Entretien individuel

Lieu de formation

Centre de formation KERPLOUZ LASALLE

Accessibilité

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous contacter pour les modalités d'accueil.

Durée en centre

910 heures en centre de formation sur 2 ans ou 525 heures en centre de formation sur 1 an. Possibilité d'aménagement de parcours (nous consulter)

Validation

Présentation au diplôme de niveau 3 Attestation de compétences



Evaluation tout au long de l'année

Unités Capitalisables (UC) Evaluation en situation professionnelle

Tarifs et Prise en charge

Prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont dépend l'entreprise d'accueil (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

Poursuite d'études possible

BP Aménagements Paysagers BAC PRO Aménagements Paysagers Certificat de Qualification Professionnelle

Code RNCP: RNCP15156